



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 42692

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur le problème que pose en France, tant sur les chaînes de télévision privées que sur celles publiques, la réception d'émissions en format 16/9. Il semble en particulier qu'un dispositif technique qu'utilise par exemple la Radio-Télévision belge francophone (RTBF), laquelle émet par voie hertzienne en qualité analogique, apporte dans le cas de diffusion de films en format cinéma, un réel et meilleur confort de vision. Il semble également qu'en France, ARTE ait recours à ce procédé sans doute adaptable au réseau national. Il lui demande la connaissance que l'on peut avoir en France de ces difficultés et des moyens d'y porter une solution.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire attire l'attention du ministre de la culture et de la communication sur la diffusion sur les réseaux hertziens terrestres des signaux d'identification des émissions au format 16/9 par les chaînes publiques et privées françaises. En France, la réglementation laisse aux chaînes de télévision le choix de mettre en place la diffusion de ces signaux, en fonction des attentes de leurs téléspectateurs. La chaîne ARTE a, ainsi, recours à un dispositif technique spécifique : cette chaîne diffuse un signal répondant à la norme « Wide-Screen Signalling » (WSS), qui permet l'affichage automatique en plein écran des téléviseurs 16/9, lors de la diffusion de programmes dans ce format. D'autres chaînes de télévision, comme France 2 par exemple, ont un temps diffusé ces signaux mais ont dû y renoncer en raison d'un nombre important de plaintes de téléspectateurs. En effet, cette fonction force le fonctionnement des téléviseurs en l'asservissant aux indications de format décidées par la chaîne, annulant par là-même les réglages opérés par le téléspectateur. C'est pourquoi, à l'exception d'Arte, les chaînes ont choisi de s'en remettre au choix individuel des téléspectateurs. Cependant, les téléviseurs 16/9 présentent désormais souvent une fonction dite de « mode automatique » qui analyse la présence de bandes noires dans les images et commande le zoom pour les téléviseurs qui ne seraient pas manuellement bloqués par le téléspectateur dans le mode de visualisation plein écran.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42692

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4840

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2727